

## 1.17 Niveau de vie et pauvreté des femmes et des hommes

En 2018, les femmes en activité perçoivent des **revenus individuels** annuels inférieurs en moyenne de 25 % à ceux des hommes ► **figure 1**. Leurs revenus individuels sont entre 20 % et 25 % inférieurs à ceux des hommes sur la quasi-totalité de l'échelle des niveaux de vie. Pour les plus hauts revenus, les écarts sont plus marqués : le 95<sup>e</sup> centile des revenus des femmes équivaut à 68 % de celui des hommes. Contrairement aux années précédentes, en 2018, les revenus des femmes actives sont moins dispersés que ceux des hommes actifs (**rapport interdécile** de 7,7 contre 8,3 pour les hommes).

Si les revenus individuels des femmes sont plus faibles que ceux des hommes, cela résulte en partie de durées de travail en moyenne plus courtes : 29 % des femmes en emploi sont à temps partiel, choisi ou subi, contre 8 % des hommes. Elles sont au total dans l'année 14 % de moins en emploi en équivalent temps plein que les hommes. Les femmes ont par ailleurs un salaire horaire plus faible que celui des hommes, ce qui s'explique en partie par le secteur d'activité dans lequel elles travaillent, la nature des postes, l'expérience professionnelle ou encore les interruptions de carrière.

Les femmes retraitées ont également des revenus individuels inférieurs à ceux des hommes retraités : de 29 % en moyenne et jusqu'à 53 % pour le 1<sup>er</sup> **décile** des revenus. Les femmes actuellement à la retraite ont cotisé en moyenne moins longtemps que les hommes et sur des salaires plus faibles.

En passant du revenu individuel au **niveau de vie**, les différences entre les femmes et les hommes s'atténuent nettement : les femmes disposent d'un niveau de vie annuel moyen inférieur de 4 % à celui des hommes ► **figure 2**. Les revenus du conjoint ou les revenus du ménage (revenus du patrimoine, prestations

sociales) peuvent en effet compenser de faibles revenus individuels. Lorsqu'elles vivent seules, les femmes de moins de 65 ans disposent d'un niveau de vie annuel inférieur de 5 % à celui des hommes. En revanche, les écarts de niveau de vie selon le genre sont importants parmi les familles monoparentales : le niveau de vie moyen des mères isolées est inférieur de 20 % à celui des pères isolés, par ailleurs quatre fois moins nombreux.

Les différences de niveau de vie se répercutent directement sur les taux de pauvreté. Les femmes sont plus souvent en situation de pauvreté que les hommes (15,2 % contre 14,3 %). Les femmes adultes sont plus touchées par la pauvreté quel que soit l'âge ► **figure 3**. Entre 18 et 49 ans, les écarts de taux de pauvreté sont compris entre 1,9 et 3,8 points. Ces différences s'expliquent principalement par un nombre plus important de mères isolées qui ont des taux de pauvreté très élevés (29,8 % quand elles sont actives et même 70,2 % quand elles sont inactives). Chez les seniors (hors ceux vivant en institution, Ehpad, maisons de retraite, hôpitaux de long séjour, etc.), le taux de pauvreté des femmes augmente fortement autour de 75 ans : le taux de pauvreté des femmes de 75 ans ou plus est plus élevé que celui des femmes de 65 à 74 ans. C'est l'inverse chez les hommes. En effet, le décès du conjoint, l'homme décédant souvent le premier, peut entraîner une dégradation de la situation financière des femmes, en particulier pour les anciennes générations pour lesquelles l'activité féminine était moins répandue ; beaucoup de femmes ne touchent alors qu'une pension de réversion. Ainsi, à partir de 75 ans, le taux de pauvreté est nettement plus important pour les femmes (10,1 % contre 6,6 % pour les hommes). ●

### ► Définitions

**Revenu individuel, rapport interdécile, décile, niveau de vie** : voir *Glossaire*.

### ► Pour en savoir plus

- « Écarts de rémunération femmes-hommes : surtout l'effet du temps de travail et de l'emploi occupé », *Insee Première* n° 1803, juin 2020.
- *Femmes et hommes, l'égalité en question*, coll. « Insee Références », édition 2017.

## ► 1. Distribution des revenus individuels annuels nets selon le sexe en 2018

	Actifs			Retraités		
	Revenu individuel annuel net (en euros)		Rapport femmes/hommes	Revenu individuel annuel net (en euros)		Rapport femmes/hommes
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes	
<b>Moyenne</b>	<b>21 040</b>	<b>28 100</b>	<b>0,75</b>	<b>16 310</b>	<b>22 980</b>	<b>0,71</b>
1 <sup>er</sup> décile (D1)	4 770	5 990	0,80	5 020	10 730	0,47
3 <sup>e</sup> décile (D3)	13 690	17 220	0,80	10 720	16 060	0,67
<b>Médiane</b>	<b>18 700</b>	<b>22 890</b>	<b>0,82</b>	<b>15 010</b>	<b>19 980</b>	<b>0,75</b>
7 <sup>e</sup> décile (D7)	24 060	30 000	0,80	19 770	25 070	0,79
9 <sup>e</sup> décile (D9)	36 850	49 460	0,75	28 200	37 550	0,75
95 <sup>e</sup> centile	46 270	67 710	0,68	33 360	47 240	0,71
<b>Rapport interdécile D9/D1</b>	<b>7,7</b>	<b>8,3</b>	<b>///</b>	<b>5,6</b>	<b>3,5</b>	<b>///</b>

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

**Champ** : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2018.

## ► 2. Niveau de vie et pauvreté selon le type de ménage en 2018

	Niveau de vie annuel (en euros)		Nombre de personnes (en milliers)	Pauvreté	
	Moyenne	Médiane		Taux de pauvreté (en %)	Nombre de personnes pauvres (en milliers)
	<b>La personne de référence du ménage a moins de 65 ans</b>	<b>24 390</b>		<b>21 070</b>	<b>49 362</b>
<b>Personne seule</b>	<b>22 290</b>	<b>18 940</b>	<b>6 008</b>	<b>20,2</b>	<b>1 216</b>
Femme active	22 480	19 670	2 051	15,7	322
Homme actif	23 710	20 410	2 648	16,6	440
Femme inactive	17 290	14 750	647	31,4	203
Homme inactif <sup>1</sup>	16 400	13 860	661	38,0	251
<b>Familles monoparentales</b>	<b>16 930</b>	<b>15 140</b>	<b>6 414</b>	<b>35,3</b>	<b>2 266</b>
Mère inactive	12 390	10 870	1 169	70,2	820
Mère active	17 240	15 600	4 029	29,8	1 200
Père actif ou inactif	20 240	18 200	1 216	20,2	245
<b>Couple<sup>2</sup></b>	<b>26 330</b>	<b>22 850</b>	<b>34 927</b>	<b>11,8</b>	<b>4 111</b>
Couple d'actifs, avec ou sans enfants	27 980	24 340	25 192	6,1	1 527
Femme active - homme inactif, avec ou sans enfant	23 140	20 610	2 059	16,3	335
Femme inactive - homme actif, avec ou sans enfant	22 010	16 150	5 817	28,9	1 682
Couple d'inactifs, avec ou sans enfants	21 040	18 350	1 859	30,6	568
<b>Autre type de ménage</b>	<b>20 650</b>	<b>18 100</b>	<b>2 013</b>	<b>25,3</b>	<b>510</b>
<b>La personne de référence du ménage a 65 ans ou plus</b>	<b>25 600</b>	<b>21 830</b>	<b>13 778</b>	<b>8,9</b>	<b>1 224</b>
<b>Personne seule</b>	<b>22 530</b>	<b>19 090</b>	<b>4 509</b>	<b>14,3</b>	<b>647</b>
Femme	21 620	18 760	3 236	14,6	472
Homme	24 830	19 980	1 273	13,7	175
<b>Couple</b>	<b>27 410</b>	<b>23 410</b>	<b>8 197</b>	<b>6,2</b>	<b>509</b>
<b>Autre type de ménage</b>	<b>24 650</b>	<b>22 000</b>	<b>1 072</b>	<b>6,4</b>	<b>69</b>
<b>Ensemble</b>	<b>24 650</b>	<b>21 250</b>	<b>63 140</b>	<b>14,8</b>	<b>9 327</b>
Femme	24 130	20 930	32 562	15,2	4 957
Homme	25 200	21 650	30 578	14,3	4 370

1 Un ménage au profil atypique, avec un niveau de vie extrême, modifiant substantiellement le niveau de vie moyen, est exclu du champ des hommes inactifs de moins de 65 ans.

2 Sont considérés comme enfants les enfants célibataires de la personne de référence ou de son conjoint sans limite d'âge.

**Champ** : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2018.

## ► 3. Pauvreté selon l'âge et le sexe en 2018

	Femmes		Hommes	
	Nombre de personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)
Moins de 18 ans	1 400	20,5	1 528	21,5
18 à 29 ans	846	20,6	776	18,7
30 à 49 ans	1 261	15,2	960	12,1
50 à 64 ans	795	12,5	695	11,7
65 à 74 ans	320	8,7	265	8,2
75 ans ou plus	335	10,1	147	6,6
<b>Ensemble</b>	<b>4 957</b>	<b>15,2</b>	<b>4 370</b>	<b>14,3</b>

**Champ** : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2018.